



MUNICIPALITE
1418 VUARRENS

Vuarrens, le 14 juillet 2026

AUX HABITANTS(ES) DE VUARRENS

Restriction d'eau

Compte tenu des prévisions météorologiques annonçant aucune précipitation dans les prochains jours, l'arrosage est interdit entre 5h00 et 22h00.

Il est en outre rappelé que l'arrosage doit être strictement limité aux situations nécessaires et que chacun(e) est invité à accepter la dégradation de certaines zones vertes.

La Municipalité